

Aubergenville, le 28 mars 2024

Réduction des déchets : la Communauté urbaine sur la bonne voie

Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O, et **Stéphan Champagne**, Vice-président GPS&O délégué à la gestion des déchets, ont réactivé ce jour le groupe de travail « déchets », avec pour mission de préfigurer le prochain Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, l'actuel PLPDMA arrivant à échéance cette année. A cette fin, ils devront mener une étude exploratoire sur les solutions permettant d'accélérer la réduction des déchets.

Bilan PLPDMA 2019-2024 : objectifs dépassés !

Les actions mises en place par GPS&O pour réduire les déchets (campagnes de distribution de composteurs, opérations de broyage des déchets végétaux, campagnes de sensibilisation, modernisation des déchèteries...), conjuguées à la mobilisation des habitants du territoire de la Communauté urbaine, ont porté leurs fruits.

« En 5 ans les efforts de la collectivité et des habitants se sont traduits par un allègement de nos poubelles de l'ordre de 24%, dépassant d'environ 3,5 fois l'objectif prévisionnel de 7% » se félicite **Cécile Zammit-Popescu**.

Par rapport à l'objectif fixé en 2019 de moins 37,7 kg/hab/an, le résultat est de moins 128,2 kg/hab/an. La production de déchets sur le territoire s'élevait à 538,5 kg/hab/an en 2019, contre 410,3Kg/hab/an fin 2023, soit pour les flux principaux :

- Moins 28,63 kg/hab/an pour les déchets ménagers ;
- Moins 1 kg/hab/an pour les emballages/papier et carton ;
- Moins 6,21 kg/hab/an pour les déchets végétaux ;
- Moins 0,3 kg/hab/an pour le verre ;
- Moins 5,74 kg/hab/an pour les encombrants ;
- Moins 52,85 kg/hab/an dans les déchèteries.

Un bémol cependant, car en dépit de ces résultats encourageants et de l'entrée en vigueur au 1^{er} octobre prochain de l'harmonisation de la TEOM, le budget déchets de GPS&O est encore loin d'être à l'équilibre. Fin 2024, son déficit s'élèvera à près de 8 millions d'euros. Le levier fiscal a permis de résorber le déficit structurel de l'ordre de 50%, mais ne suffit pas à compenser l'augmentation des coûts liés aux marchés de traitement et de collecte (environ +8% entre 2023 et 2024) et à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) (+ 3€ / tonne en incinération et 6€ / tonne en enfouissement).

Une mission flash autour de 3 priorités

Pour ce nouveau round, la feuille de route du groupe de travail s'appuie sur les leviers suivants :

- Le développement de la gestion de proximité des biodéchets et des déchets végétaux,
- L'allongement de la durée de vie des produits en favorisant le réemploi et la réparation,
- Le renforcement des actions de sensibilisation liées à la réduction des déchets et à la promotion de l'économie circulaire.

Une série d'ateliers est programmée jusqu'à l'automne combinant : bilan du PLPDMA 2019/2024, visites de sites, retours d'expérience sur des actions pilotes conduites par d'autres collectivités, perspectives d'évolution envisagées...

Une séance de restitution permettra à l'ensemble des élus communautaires de se positionner sur les actions à mettre en œuvre dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLPDMA, qui sera soumis au vote du Conseil communautaire avant la fin de l'année.

*« Le bilan de ce premier PLPDMA démontre qu'au-delà de la prise de conscience des enjeux écologiques et économiques liés à la réduction des déchets, les habitants de GPS&O sont concrètement passés à l'action, souligne **Stéphan Champagne**. En tant qu'élus, il nous appartient d'encourager cet élan citoyen, en nous donnant collectivement les moyens d'intensifier encore nos efforts ».*

Un groupe de travail respectueux des équilibres politiques et territoriaux

Constitué fin 2022, le groupe de travail déchets est composé d'élus communautaires représentatifs des différentes tendances politiques du Conseil et des différents territoires.

Stephan CHAMPAGNE	Vice-président délégué à la gestion des Déchets – Maire de Saint-Martin-la-Garenne
Franck FONTAINE	Vice-président délégué au Développement durable – Maire de Mézières-sur-Seine
Alain BERTRAND	Conseiller communautaire – Maire de Jouy-Mauvoisin
Benoit de LAURENS	Conseiller communautaire – Maire de Chapet
Fabrice ZUCCARELLI	Conseiller communautaire – Maire de Mézy-sur-Seine
Lionel WASTL	Conseiller communautaire – Maire d'Andrésy
Maël WOTIN	Conseiller communautaire – Maire de Montalet-le-Bois
Albert BISCHEROUR	Conseiller communautaire – Ville des Mureaux
Djamel NEDJAR	Conseiller délégué au Numérique – Maire de Limay
Jean-Claude BREARD	Conseiller délégué aux Affaires générales – Maire de Vaux-sur-Seine
Pascal COLLADO	Conseiller communautaire – Maire de Vernouillet
Lydie GRIMAUD	Conseillère communautaire – Ville de Poissy
Marc HONORE	Conseiller communautaire – Maire d'Achères
Sébastien LAVANCIER	Conseiller communautaire – Maire de Follainville-Dennemont
Charles PRELOT	Conseiller communautaire – Ville de Conflans-Ste-Honorine
Dominique TURPIN	Conseiller délégué à l'Eclairage public – Maire de Nézel

Contact presse - Anne Dorsemaine – tél : 06 45 19 98 29